Industrie, Sciences et Technologie

Tous les députés je le répète doivent certainement considérer la chose comme très sérieuse. J'ai dit que je ne serais pas disposé à faire cela très souvent, mais comme la question m'intéresse et que c'est le cas d'autres députés, je ne pense pas qu'il convienne que la présidence laisse s'amplifier l'argumentation. Il y aura d'autres occasions, dès aujourd'hui d'ailleurs, de soulever la question, et je suis persuadé que les députés ne manqueront pas de le faire.

J'espère que le député voudra bien reconnaître que je n'écarte pas la question à la légère, que je suis lié comme il se doit par le Règlement. Je tiens à ce que les députés et le public le comprennent bien.

M. Kindy: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. On a demandé s'il n'y aurait pas consentement unanime de la Chambre à avoir un débat. Je suis en faveur et je me demande si vous pouviez. . .

M. le Président: Voilà justement pourquoi la règle existe. Le député signale qu'il accorderait le consentement unanime de discuter la question. Peut-être bien, mais la façon correcte de procéder c'est que les leaders parlementaires des trois partis et un député n'appartenant à aucun de ces trois partis soient approchés, et si bien sûr ils donnent leur accord la présidence y fera droit; mais il ne convient pas de débattre le sujet à l'occasion d'une demande de débat d'urgence. Il y a une autre façon de procéder et je prierai les députés de s'y plier.

Je reconnais parfaitement que le député, en faisant savoir qu'il accorderait son consentement, est poussé par une question qui préoccupe grandement tous les députés des deux côtés, comme cela se voit clairement aux échanges de propos qui ont eu lieu en Chambre ces derniers jours.

[Français]

M. le Président: Je désire informer la Chambre qu'à cause de la déclaration ministérielle, les Ordres émanant du gouvernement seront prolongés de 19 minutes, à compter de 13 heures aujourd'hui.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI CONSTITUANT LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

MESURES D'ÉTABLISSEMENT

L'hon. Harvie Andre (pour le premier ministre) propose: Que le projet de loi C-3, Loi constituant le ministère

de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, abrogeant la Loi sur le ministère de l'Expansion industrielle régionale et modifiant certaines lois en conséquence, soit maintenant lu une deuxième fois et déféré à un comité législatif.

Monsieur le Président, le programme exposé dans le discours du Trône cite comme principale priorité l'édification d'une économie forte qui soit pleinement compétitive sur les marchés mondiaux. Il définit aussi le climat nécessaire à la réalisation de cet objectif, à savoir une libéralisation du commerce fondée sur une politique commerciale d'ouverture au monde, la création de blocs commerciaux, et la mise sur pied d'entreprises d'envergure mondiale pour profiter au maximum de la mondialisation croissante de l'activité économique. Bref, le gouvernement reconnaît dans le discours du Trône que pour porter fruit, l'effort économique du Canada doit être en tous points marqué au coin de l'excellence.

Il nous faut atteindre à l'excellence dans notre effort scientifique national, nos activités de recherche et de développement, ainsi que la mise au point, l'acquisition et l'utilisation de la technologie. Il nous faut atteindre à l'excellence en faisant preuve de nouveauté et de créativité dans la gestion de nos affaires et de nos secteurs industriels, et dans la commercialisation de nos produits et de nos services à l'échelle internationale. Il nous faut viser l'excellence dans le développement des talents à tous les niveaux du système d'enseignement de même que dans les milieux de travail. Mais il faut pour cela satisfaire à une condition primordiale. Non seulement nous devons atteindre et maintenir l'excellence dans ces diverses entreprises, mais encore intégrer tout cela dans un effort national impliquant une collaboration des milieux scientifiques, technologiques et financiers avec tous les paliers de gouvernement.

• (1140)

C'est un effort national de ce genre qui caractérise l'Europe unie de 1992, le Japon d'aujourd'hui et les soi-disant tigres asiatiques d'aujourd'hui et de demain. Pour concurrencer ces puissances économiques mondiales et exploiter au maximum les possibilités découlant de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, le Canada ne peut faire autrement que de conjuguer lui aussi ses forces dans un grand effort national. Monsieur le Président, je suis fier de souligner qu'en ma qualité de ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, je suis responsable d'un des principaux moyen d'assurer le succès de ces efforts.

[Français]

M. le Président: Je désire informer la Chambre qu'à cause de la déclaration ministérielle, les Ordres émanant